

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2024- 071004- 600- 00- 01- -2024/4/18-15:33:18
CC Brionnais Sud Bourgogne- Principal- 2024- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Anomalie(s) rencontrée(s) :

Contrôle: FCT_ASPECT_REGLEMENTAIRE_NATURE - Contrôle de l'utilisation du plan de compte règlementaire nature au niveau requis.

Règle fonctionnelle: Les articles nature utilisés Nature/@V doivent être présents dans le plan de compte règlementaire. L'utilisation (dépense/recette, réel/ordre) de l'article doit permettre de le rattacher à un chapitre.

31 erreurs

- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 7382, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 13931, avec CodRD=D et OpBudg=1 (0 pour réel, 1 pour ordre) et TypOpBudg 2 (1 intérieur section, 2 entre section)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 21731, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 2183, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 2184, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6135, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6521, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6531, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6533, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6534, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6535, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 65372, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 65548, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 6574, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 678, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 739223, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 1341, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 28051, avec CodRD=R et OpBudg=1 (0 pour réel, 1 pour ordre) et TypOpBudg 2 (1 intérieur section, 2 entre section)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 28132, avec CodRD=R et OpBudg=1 (0 pour réel, 1 pour ordre) et TypOpBudg 2 (1 intérieur section, 2 entre section)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 28135, avec CodRD=R et OpBudg=1 (0 pour réel, 1 pour ordre) et TypOpBudg 2 (1 intérieur section, 2 entre section)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 281731, avec CodRD=R et OpBudg=1 (0 pour réel, 1 pour ordre) et TypOpBudg 2 (1 intérieur section, 2 entre section)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 28182, avec CodRD=R et OpBudg=1 (0 pour réel, 1 pour ordre) et TypOpBudg 2 (1 intérieur section, 2 entre section)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 28183, avec CodRD=R et OpBudg=1 (0 pour réel, 1 pour ordre) et TypOpBudg 2 (1 intérieur section, 2 entre section)

- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 28184, avec CodRD=R et OpBudg=1 (0 pour réel, 1 pour ordre) et TypOpBudg
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 70688, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 7346, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 7362, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 7364, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 74126, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 7551, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 7788, avec CodRD=R et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)

Contrôle: FCT_ASPECT_REGLEMENTAIRE_NATURE_REFERENCER_FONCTIONNEL - Veuillez vérifier les imputations suivantes, présentes dans le flux mais inexistantes dans le plan de compte :

Règle fonctionnelle: Les références fonctionnelles utilisées dans le flux doivent être présentes dans le plan de compte réglementaire.

4 erreurs

- Les lignes budgétaires avec la référence fonctionnelle 97 doivent être corrigées.
- Les lignes budgétaires avec la référence fonctionnelle 810 doivent être corrigées.
- Les lignes budgétaires avec la référence fonctionnelle 90 doivent être corrigées.
- Les lignes budgétaires avec la référence fonctionnelle 520 doivent être corrigées.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CC Brionnais Sud Bourgogne : CC Brionnais Sud Bourgogne (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20007054800017

POSTE COMPTABLE : SGC CHAROLAIS BRIONNAIS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	53
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	55
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	58
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	63

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	65
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	66
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	70
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	71
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	72

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	76
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	78
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	80
B3.1 - Etat des provisions constituées	81
B3.2 - Etalement des provisions	82
B4 - Etat des charges transférées	83
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	84
B6 - Prêts	85
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	86
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	87
B7.3 - Etat des emprunts garantis	88
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	89
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	90
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	91
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	92
B7.8 - Autres engagements donnés	93
B7.9 - Autres engagements reçus	95
B8 - Subventions versées	98
B9 - Etat du personnel	99
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	100
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	101
B11.2 - Liste des établissements publics créés	102
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	103
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	104
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	106
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	107
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	110
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	111
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	112
D3 - Décisions en matière de taux	114
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	115
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	116
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	117
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	118
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	119

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	15332

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	632,75
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	731,14
3 Dépenses d'équipement brut / population	72,41
4 Encours de dette / population (2) (3)	236,29
5 DGF / population	66,04
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,3174
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0,8944
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,1000
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,3231
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,1345

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	8 747 992,46	6 375 352,83	2 659 212,57	A1 align="right">286 572,94
Investissement	1 267 083,38	654 418,02	(3) 1 344 392,39	A2 align="right">731 727,03
Fonctionnement	7 480 909,08	5 720 934,81	(4) 1 314 820,18	A3 align="right">-445 154,09

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses		Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II align="right">955 405,15	III + IV align="right">29 671,60	B1 align="right">-925 733,55	
Investissement	I align="right">955 405,15	III align="right">29 671,60	B2 align="right">-925 733,55	
Fonctionnement	II align="right">0,00	IV align="right">0,00	B3 align="right">0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-639 160,61
Investissement	A2 + B2	-194 006,52
Fonctionnement	A3 + B3	-445 154,09

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)	955 405,15
018	RSA		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
100	Opération d'équipement n° 100		348 588,00
102	Opération d'équipement n° 102		2 955,00
103	Opération d'équipement n° 103		49 800,00
104	Opération d'équipement n° 104		2 000,00
31	Opération d'équipement n° 31		5 052,50
32	Opération d'équipement n° 32		599,00
42	Opération d'équipement n° 42		2 728,73
43	Opération d'équipement n° 43		71 844,00
44	Opération d'équipement n° 44		954,00
87	Opération d'équipement n° 87		428 521,12
88	Opération d'équipement n° 88		89 206,80
99	Opération d'équipement n° 99		25 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)	0,00
011	Charges à caractère général (4)		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 29 671,60
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	29 671,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 971 195,77	3 099 956,96
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 027 249,15	57 581,60
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 840 906,36
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		3 998 444,92	3 998 444,92
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	12 609 198,87	7 325 984,11
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 850 571,81
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		12 609 198,87	10 176 555,92
		+	+
TOTAL DU BUDGET (4)		16 607 643,79	14 175 000,84

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

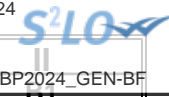
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	183 706,80	89 206,80	106 651,00	106 651,00	195 857,80
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	215 884,55	29 955,00	216 000,00	216 000,00	245 955,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 496 112,19	908 087,35	1 003 670,68	1 003 670,68	1 911 758,03
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 895 703,54	1 027 249,15	1 326 321,68	1 326 321,68	2 353 570,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 426,48	0,00	128 761,19	128 761,19	128 761,19
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	326 836,26	0,00	324 927,31	324 927,31	324 927,31
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	10 100,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	145 308,81	0,00	1 132 786,90	1 132 786,90	1 132 786,90
Total des dépenses financières		495 671,55	0,00	1 596 475,40	1 596 475,40	1 596 475,40
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 391 375,09	1 027 249,15	2 922 797,08	2 922 797,08	3 950 046,23

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	61 619,63		48 398,69	48 398,69	48 398,69
041	Opérations patrimoniales (7)	36 189,60		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		97 809,23		48 398,69	48 398,69	48 398,69

TOTAL	2 489 184,32	1 027 249,15	2 971 195,77	2 971 195,77	3 998 444,92
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 998 444,92
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	254 298,37	57 581,60	38 303,32	38 303,32	95 884,92
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	12 717,84	0,00	12 717,84	12 717,84	12 717,84
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		267 016,21	57 581,60	51 021,16	51 021,16	108 602,76
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	88 650,00	0,00	11 725,26	11 725,26	11 725,26
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	128 761,19	128 761,19	128 761,19
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	638,22	638,22	638,22
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	40 337,67	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		150 987,67	0,00	141 124,67	141 124,67	141 124,67
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		418 003,88	57 581,60	192 145,83	192 145,83	249 727,43

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	463 674,93		2 429 416,19	2 429 416,19	2 429 416,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	316 494,90		478 394,94	478 394,94	478 394,94
041	Opérations patrimoniales (10)	36 189,60		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		816 359,43		2 907 811,13	2 907 811,13	2 907 811,13

TOTAL	1 234 363,31	57 581,60	3 099 956,96	3 099 956,96	3 157 538,56
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	840 906,36
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 998 444,92
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

2 859 412,44

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et



réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 209 078,39	0,00	1 352 359,47	1 352 359,47	1 352 359,47
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 643 648,99	0,00	3 080 000,00	3 080 000,00	3 080 000,00
014	Atténuations de produits	2 438 447,38	0,00	2 442 920,38	2 442 920,38	2 442 920,38
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	960 673,77	0,00	2 737 946,69	2 737 946,69	2 737 946,69
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 251 848,53	0,00	9 613 226,54	9 613 226,54	9 613 226,54
66	Charges financières	88 846,98	0,00	84 161,20	84 161,20	84 161,20
67	Charges spécifiques (3)	213 974,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	10 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 564 669,51	0,00	9 701 387,74	9 701 387,74	9 701 387,74

023	Virement à la section d'investissement (4)	463 674,93		2 429 416,19	2 429 416,19	2 429 416,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	444 665,83		478 394,94	478 394,94	478 394,94
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		908 340,76		2 907 811,13	2 907 811,13	2 907 811,13

TOTAL	8 473 010,27	0,00	12 609 198,87	12 609 198,87	12 609 198,87
--------------	---------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 609 198,87
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	32 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 311 935,26	0,00	1 649 391,17	1 649 391,17	1 649 391,17
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	200 000,00	0,00	222 960,00	222 960,00	222 960,00
731	Fiscalité locale	4 788 482,00	0,00	3 267 848,16	3 267 848,16	3 267 848,16
74	Dotations et participations (3)	902 562,50	0,00	1 393 543,09	1 393 543,09	1 393 543,09
75	Autres produits de gestion courante (3)	25 400,00	0,00	743 843,00	743 843,00	743 843,00
Total des recettes de gestion courante		7 260 979,76	0,00	7 277 585,42	7 277 585,42	7 277 585,42
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 455,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 262 434,76	0,00	7 277 585,42	7 277 585,42	7 277 585,42

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	71 091,89		48 398,69	48 398,69	48 398,69
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		71 091,89		48 398,69	48 398,69	48 398,69

TOTAL	7 333 526,65	0,00	7 325 984,11	7 325 984,11	7 325 984,11
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 850 571,81
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 176 555,92
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 859 412,44
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	128 761,19	0,00	128 761,19
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	48 197,96	48 197,96
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	324 927,31	0,00	324 927,31
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 353 570,83		2 353 570,83
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	10 000,00	0,00	10 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 132 786,90	0,00	1 132 786,90
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		200,73	200,73
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 950 046,23	48 398,69	3 998 444,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 998 444,92
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 352 359,47		1 352 359,47
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 080 000,00		3 080 000,00
014	Atténuations de produits	2 442 920,38		2 442 920,38
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 737 946,69	0,00	2 737 946,69
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	84 161,20	0,00	84 161,20
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	4 000,00	478 394,94	482 394,94
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 429 416,19	2 429 416,19
Dépenses de fonctionnement – Total		9 701 387,74	2 907 811,13	12 609 198,87

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 609 198,87
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	11 725,26	0,00	11 725,26
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	95 884,92	0,00	95 884,92
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	13 356,06	0,00	13 356,06
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		478 394,94	478 394,94
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 429 416,19	2 429 416,19
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		120 966,24	2 907 811,13	3 028 777,37

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

840 906,36

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

128 761,19

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 998 444,92

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 649 391,17		1 649 391,17
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	222 960,00		222 960,00
731	Fiscalité locale	3 267 848,16		3 267 848,16
74	Dotations et participations (8)	1 393 543,09		1 393 543,09
75	Autres produits de gestion courante (8)	743 843,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	48 197,96	48 197,96
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	200,73	200,73
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 277 585,42	48 398,69	7 325 984,11

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

2 850 571,81

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

10 176 555,92

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 489 184,32	1 027 249,15	0,00	2 971 195,77	2 971 195,77	0,00	2 971 195,77	3 998 444,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	1 895 703,54	1 027 249,15	0,00	1 326 321,68	1 326 321,68	0,00	1 326 321,68	2 353 570,83
Total des dépenses d'équipement		1 895 703,54	1 027 249,15	0,00	1 326 321,68	1 326 321,68	0,00	1 326 321,68	2 353 570,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 426,48	0,00		128 761,19	128 761,19		128 761,19	128 761,19
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	326 836,26	0,00		324 927,31	324 927,31		324 927,31	324 927,31
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	10 100,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
27	Autres immobilisations financières	145 308,81	0,00	0,00	1 132 786,90	1 132 786,90	0,00	1 132 786,90	1 132 786,90
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		495 671,55	0,00	0,00	1 596 475,40	1 596 475,40	0,00	1 596 475,40	1 596 475,40
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 391 375,09	1 027 249,15	0,00	2 922 797,08	2 922 797,08	0,00	2 922 797,08	3 950 046,23
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	61 619,63			48 398,69	48 398,69		48 398,69	48 398,69
041	Opérations patrimoniales (7)	36 189,60			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		97 809,23			48 398,69	48 398,69		48 398,69	48 398,69

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

3 998 444,92

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 071-200070548-20240409-BP2024_GEN-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 234 363,31	57 581,60	2 971 195,77	2 971 195,77	3 028 777,37
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	254 298,37	57 581,60	38 303,32	38 303,32	95 884,92
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	12 717,84	0,00	12 717,84	12 717,84	12 717,84
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		267 016,21	57 581,60	51 021,16	51 021,16	108 602,76
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	88 650,00	0,00	11 725,26	11 725,26	11 725,26
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	638,22	638,22	638,22
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	40 337,67	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		150 987,67	0,00	12 363,48	12 363,48	12 363,48
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		418 003,88	57 581,60	63 384,64	63 384,64	120 966,24
021	Virement de la section de fonctionnement	463 674,93		2 429 416,19	2 429 416,19	2 429 416,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	316 494,90		478 394,94	478 394,94	478 394,94
041	Opérations patrimoniales (6)	36 189,60		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		816 359,43		2 907 811,13	2 907 811,13	2 907 811,13

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 840 906,36

Affectation au compte 1068 (8) 128 761,19

Total des recettes d'investissement cumulées 3 998 444,92

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 071-200070548-20240409-BP2024_GEN-BF



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 489 184,32	1 027 249,15	0,00	2 971 195,77	2 971 195,77	0,00	2 971 195,77	3 998 444,92
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	1 895 703,54	1 027 249,15	0,00	1 326 321,68	1 326 321,68	0,00	1 326 321,68	2 353 570,83
Total des dépenses d'équipement		1 895 703,54	1 027 249,15	0,00	1 326 321,68	1 326 321,68	0,00	1 326 321,68	2 353 570,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 426,48	0,00		128 761,19	128 761,19		128 761,19	128 761,19
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	13 426,48	0,00		128 761,19	128 761,19		128 761,19	128 761,19
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	326 836,26	0,00		324 927,31	324 927,31		324 927,31	324 927,31
1641	Emprunts en euros	326 836,26	0,00		324 495,50	324 495,50		324 495,50	324 495,50
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		431,81	431,81		431,81	431,81
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	10 100,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
261	Titres de participation	10 100,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
27	Autres immobilisations financières	145 308,81	0,00	0,00	1 132 786,90	1 132 786,90	0,00	1 132 786,90	1 132 786,90
276351	Créance GFP de rattachement	145 308,81	0,00		1 132 786,90	1 132 786,90	0,00	1 132 786,90	1 132 786,90
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		495 671,55	0,00	0,00	1 596 475,40	1 596 475,40	0,00	1 596 475,40	1 596 475,40

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	III = I + II	
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles		2 391 375,09	1 027 249,15	0,00	2 922 797,08	2 922 797,08	0,00	2 922 797,08	3 950 046,23
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	61 619,63			48 398,69	48 398,69		48 398,69	48 398,69
	Reprise sur autofinancement antérieur	61 619,63			48 398,69	48 398,69		48 398,69	48 398,69
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	4 330,50			2 343,50	2 343,50		2 343,50	2 343,50
13912	Subv. transf. Régions	32 200,26			25 702,04	25 702,04		25 702,04	25 702,04
13913	Subv. transf. Départements	14 889,05			4 952,60	4 952,60		4 952,60	4 952,60
13918	Autres subventions d'équipement transf.	10 199,82			10 199,82	10 199,82		10 199,82	10 199,82
139361	Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di	0,00			200,73	200,73		200,73	200,73
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	36 189,60			0,00	0,00		0,00	0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	36 189,60			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		97 809,23			48 398,69	48 398,69		48 398,69	48 398,69

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
100	EQUIPEMENT CTE DE COMMUNES		349 611,08	348 588,00	64 000,00	64 000,00	0,00	64 000,00
101	BATIMENT SIEGE		52 911,26	0,00	46 800,00	46 800,00	0,00	46 800,00
102	FONDS DE CONCOURS		147 560,45	2 955,00	0,00	0,00	0,00	0,00
103	MAISON DU CANTON LA CLAYETTE		53 454,89	49 800,00	22 400,00	22 400,00	0,00	22 400,00
104	TOURISME		12 016,58	2 000,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
106	PACTE REGIONAL		118 503,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
107	COMMUNICATION		18 192,00	0,00	4 051,00	4 051,00	0,00	4 051,00
31	RESEAU MEDIA BIBLIO		174 951,95	5 052,50	36 920,00	36 920,00	0,00	36 920,00
32	ECOLE DE MUSIQUE		41 377,98	599,00	5 740,00	5 740,00	0,00	5 740,00
41	ESPACE DE LOISIRS DE PROXIMITE		82 420,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
42	PISCINE INTERCOMMUNALE SUD BRIONNAIS		134 481,24	2 728,73	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
43	PISCINE INTERCOMMUNALE LA CLAYETTE		190 980,98	71 844,00	28 700,00	28 700,00	0,00	28 700,00
44	GYMNASE		33 152,25	954,00	771,05	771,05	0,00	771,05
71	OPAH		121 809,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
78	MOBILITE		0,00	0,00	153 325,00	153 325,00	0,00	153 325,00
86	BARRAGE DE CADOLON		6 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
87	VOIRIE		4 730 736,10	428 521,12	711 614,63	711 614,63	0,00	711 614,63
88	PLUI		455 286,64	89 206,80	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
92	CONCESS D'AMENAG PARC D'ACT. LA BRUYERE		575 000,00	0,00	116 000,00	116 000,00	0,00	116 000,00
93	ESPACE ENTREPRISES		0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
96	BALADES VERTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
99	AIDES A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES		96 233,44	25 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
TOTAL			7 022 221,06	1 027 249,15	1 326 321,68	1 326 321,68	0,00	1 326 321,68

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 100
LIBELLE : EQUIPEMENT CTE DE COMMUNES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		245 901,24	a 348 588,00	64 000,00	b 64 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 110,61	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	10 110,61	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	235 790,63	348 588,00	64 000,00	64 000,00
21318	Autres bâtiments publics	20 835,16	300 000,00	0,00	0,00
21571	Matériel ferroviaire	148 155,95	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00	48 588,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	36 824,25	0,00	7 000,00	7 000,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	29 975,27	0,00	27 000,00	27 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		954 420,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	954 420,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	954 420,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-412 588,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101
LIBELLE : BATIMENT SIEGE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		52 911,26	a	0,00	b	46 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	52 911,26	0,00	46 800,00		46 800,00
21318	Autres bâtiments publics	52 911,26	0,00	46 800,00		46 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-46 800,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 102
LIBELLE : FONDS DE CONCOURS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		147 560,45	a 2 955,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	147 560,45	2 955,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	147 560,45	2 955,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-2 955,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 103
LIBELLE : MAISON DU CANTON LA CLAYETTE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		53 454,89	a 49 800,00	22 400,00	b 22 400,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	53 454,89	49 800,00	20 000,00	20 000,00
21318	Autres bâtiments publics	53 454,89	49 800,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-72 200,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 104
LIBELLE : TOURISME
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		12 016,58	a 2 000,00	6 000,00	b 6 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	2 000,00	2 000,00	6 000,00	6 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 000,00	2 000,00	6 000,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles	10 016,58	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	10 016,58	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-8 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 106
LIBELLE : PACTE REGIONAL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		118 503,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	118 503,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	118 503,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		91 178,57	c	2 316,32	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	88 862,25	0,00	2 316,32	2 316,32
1312	Subv. transf. Régions	88 862,25	0,00	2 316,32	2 316,32
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	2 316,32	0,00	0,00	0,00
204123	Subv. Régions : Projet infrastructure	2 316,32	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**2 316,32**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 107
LIBELLE : COMMUNICATION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		18 192,00	a 0,00	4 051,00	b 4 051,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 192,00	0,00	4 051,00	4 051,00
2051	Concessions, droits similaires	18 192,00	0,00	4 051,00	4 051,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		13 824,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	13 824,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	13 824,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-4 051,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 31
LIBELLE : RESEAU MEDIA BIBLIO
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		106 628,44	a 5 052,50	36 920,00	b 36 920,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	106 628,44	5 052,50	36 920,00	36 920,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	232,62	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	620,00	620,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	3 300,00	3 300,00
2188	Autres immobilisations corporelles	106 395,82	5 052,50	25 000,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		31 285,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	31 285,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	8 661,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	22 624,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-41 972,50**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 32
LIBELLE : ECOLE DE MUSIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		41 377,98	a 599,00	5 740,00	b 5 740,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	41 377,98	599,00	5 740,00	5 740,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	700,00	700,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	640,00	640,00
2188	Autres immobilisations corporelles	41 377,98	599,00	4 400,00	4 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-6 339,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 41
LIBELLE : ESPACE DE LOISIRS DE PROXIMITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		82 420,26	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	82 420,26	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	52 737,60	0,00	0,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	20 424,66	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 258,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		64 687,20	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	64 687,20	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	10 108,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	20 592,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	9 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 42
LIBELLE : PISCINE INTERCOMMUNALE SUD BRIONNAIS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		134 481,24	a 2 728,73	25 000,00	b 25 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	134 481,24	2 728,73	25 000,00	25 000,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
21318	Autres bâtiments publics	119 770,99	2 728,73	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 710,25	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		536 084,70	c 33 910,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	536 084,70	33 910,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	27 910,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**6 181,27**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 43
LIBELLE : PISCINE INTERCOMMUNALE LA CLAYETTE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		19 416,34	a 71 844,00	28 700,00	b 28 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	28 200,00	28 200,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	28 200,00	28 200,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 416,34	71 844,00	500,00	500,00
217318	Autres bâtiments publics	0,00	71 844,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 416,34	0,00	500,00	500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	12 000,00	d 12 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-88 544,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 44
LIBELLE : GYMNASE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 052,20	a 954,00	771,05	b 771,05
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 052,20	954,00	771,05	771,05
217314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	771,05	771,05
2188	Autres immobilisations corporelles	4 052,20	954,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		150 748,24	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	150 748,24	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	150 748,24	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-1 725,05**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 71
LIBELLE : OPAH
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		121 809,00	a	50 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	121 809,00	0,00	50 000,00	50 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	121 809,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)			-50 000,00
--------------------------------------	--	--	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 78
LIBELLE : MOBILITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	153 325,00	b 153 325,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	57 000,00	57 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	47 400,00	47 400,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	9 600,00	9 600,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	81 325,00	81 325,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	59 325,00	59 325,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-153 325,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 86
LIBELLE : BARRAGE DE CADOLON
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		6 240,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 240,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 240,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)			0,00
--------------------------------------	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 87
LIBELLE : VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 730 736,10	a 428 521,12	711 614,63	b 711 614,63
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 141 912,34	428 521,12	711 614,63	711 614,63
2113	Terrains aménagés autres que voirie	594,07	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	8 073,56	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	2 220,00	0,00	0,00	0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	1 131 024,71	428 521,12	711 614,63	711 614,63
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 588 823,76	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	3 588 823,76	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		162 231,39	c 0,00	23 987,00	d 23 987,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	162 231,39	0,00	23 987,00	23 987,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	23 987,00	23 987,00
1323	Subv. non transf. Départements	43 200,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-1 116 148,75

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 88
LIBELLE : PLUI
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		455 286,64	a 89 206,80	15 000,00	b 15 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	455 286,64	89 206,80	15 000,00	15 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	455 286,64	89 206,80	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		50 527,77	c 23 671,60	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	50 527,77	23 671,60	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	5 600,00	1 400,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	44 927,77	2 856,68	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	19 414,92	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-80 535,20**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 89
LIBELLE : TEPCV
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		5 400,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	5 400,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	5 400,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 91
LIBELLE : CONSTRUCTION BATIMENT RELAIS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		60 409,74	c 0,00	12 717,84	d 12 717,84
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	60 409,74	0,00	12 717,84	12 717,84
1676	Dettes envers locataires - acquéreurs	60 409,74	0,00	12 717,84	12 717,84
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**12 717,84**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 92
LIBELLE : CONCESS D'AMENAG PARC D'ACT. LA BRUYERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		575 000,00	a 0,00	116 000,00	b 116 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	575 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	575 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-116 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 93
LIBELLE : ESPACE ENTREPRISES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	10 000,00	b
			0,00		10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-10 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 96
LIBELLE : BALADES VERTES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)				0,00
--------------------------------------	--	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 99
LIBELLE : AIDES A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		96 233,44	a 25 000,00	30 000,00	b 30 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	96 233,44	25 000,00	30 000,00	30 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	96 233,44	25 000,00	30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-55 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

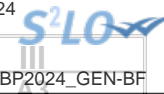
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 234 363,31	57 581,60	2 971 195,77	2 971 195,77	3 028 777,37
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	254 298,37	57 581,60	38 303,32	38 303,32	95 884,92
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	29 310,00	1 400,00	0,00	0,00	1 400,00
1312	Subv. transf. Régions	7 784,45	2 856,68	2 316,32	2 316,32	5 173,00
1313	Subv. transf. Départements	12 000,00	0,00	35 987,00	35 987,00	35 987,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	169 414,92	19 414,92	0,00	0,00	19 414,92
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	8 789,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	27 000,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	27 910,00	0,00	0,00	27 910,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	12 717,84	0,00	12 717,84	12 717,84	12 717,84
1676	Dettes envers locataires - acquéreurs	12 717,84	0,00	12 717,84	12 717,84	12 717,84
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204123	Subv.Régions : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		267 016,21	57 581,60	51 021,16	51 021,16	108 602,76
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	88 650,00	0,00	11 725,26	11 725,26	11 725,26
10222	FCTVA	88 650,00	0,00	11 725,26	11 725,26	11 725,26
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	638,22	638,22	638,22
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	638,22	638,22	638,22
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	40 337,67	0,00	0,00	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	40 337,67	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		150 987,67	0,00	12 363,48	12 363,48	12 363,48
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		418 003,88	57 581,60	63 384,64	63 384,64	120 966,24
021	Virement de la section de fonctionnement	463 674,93		2 429 416,19	2 429 416,19	2 429 416,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	316 494,90		478 394,94	478 394,94	478 394,94
2802	Frais liés à la réalisation de document	11 237,94		11 237,94	11 237,94	11 237,94

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	Publié le	Assemblée
			I		II	III = I + II	
2804123	Subv. Régions : Projet infrastructure	3 039,20		3 039,20	3 039,20		3 039,20
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	5 250,00		5 250,00	5 250,00		5 250,00
28041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	49 669,84		26 201,96	26 201,96		26 201,96
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	383,00		377,51	377,51		377,51
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	115 000,00		115 000,00	115 000,00		115 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	57 613,69		49 522,94	49 522,94		49 522,94
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 352,00		1 352,00	1 352,00		1 352,00
281318	Autres bâtiments publics	180,94		180,94	180,94		180,94
281321	Immeubles de rapport	0,00		33 444,35	33 444,35		33 444,35
281351	Bâtiments publics	0,00		1 923,12	1 923,12		1 923,12
28152	Installations de voirie	2 641,08		3 448,44	3 448,44		3 448,44
281571	Matériel ferroviaire	18 427,40		0,00	0,00		0,00
2815731	Matériel roulant	0,00		19 164,18	19 164,18		19 164,18
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		740,00	740,00		740,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	4 459,46		6 189,77	6 189,77		6 189,77
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di	0,00		17 591,02	17 591,02		17 591,02
281745	Sol autrui - Instal. généré. (mise dispo)	1 148,62		1 148,62	1 148,62		1 148,62
281828	Autres matériels de transport	0,00		9 985,66	9 985,66		9 985,66
281838	Autre matériel informatique	0,00		16 571,11	16 571,11		16 571,11
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		6 809,31	6 809,31		6 809,31
28188	Autres immo. corporelles	46 091,73		149 216,87	149 216,87		149 216,87
041	Opérations patrimoniales (9)	36 189,60		0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	36 189,60		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		816 359,43		2 907 811,13	2 907 811,13		2 907 811,13

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 473 010,27	0,00	0,00	12 609 198,87	12 609 198,87	0,00	12 609 198,87	12 609 198,87
011	Charges à caractère général (3)	1 209 078,39	0,00	0,00	1 352 359,47	1 352 359,47	0,00	1 352 359,47	1 352 359,47
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 643 648,99	0,00		3 080 000,00	3 080 000,00		3 080 000,00	3 080 000,00
014	Atténuations de produits	2 438 447,38	0,00		2 442 920,38	2 442 920,38		2 442 920,38	2 442 920,38
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	960 673,77	0,00	0,00	2 737 946,69	2 737 946,69	0,00	2 737 946,69	2 737 946,69
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		7 251 848,53	0,00	0,00	9 613 226,54	9 613 226,54	0,00	9 613 226,54	9 613 226,54
66	Charges financières	88 846,98	0,00		84 161,20	84 161,20		84 161,20	84 161,20
67	Charges spécifiques (3)	213 974,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	10 000,00			4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		312 820,98	0,00	0,00	88 161,20	88 161,20		88 161,20	88 161,20
Total des dépenses réelles		7 564 669,51	0,00	0,00	9 701 387,74	9 701 387,74	0,00	9 701 387,74	9 701 387,74
023	Virement à la section d'investissement	463 674,93			2 429 416,19	2 429 416,19		2 429 416,19	2 429 416,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	444 665,83			478 394,94	478 394,94		478 394,94	478 394,94
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		908 340,76			2 907 811,13	2 907 811,13		2 907 811,13	2 907 811,13
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									12 609 198,87

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

CC Brionnais Sud Bourgogne - Principal - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 071-200070548-20240409-BP2024_GEN-BF

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****III****B****RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 333 526,65	0,00	7 325 984,11	7 325 984,11	7 325 984,11
013	Atténuations de charges (2)	32 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 311 935,26	0,00	1 649 391,17	1 649 391,17	1 649 391,17
73	Impôts et taxes (sauf 731)	200 000,00	0,00	222 960,00	222 960,00	222 960,00
731	Fiscalité locale	4 788 482,00	0,00	3 267 848,16	3 267 848,16	3 267 848,16
74	Dotations et participations (2)	902 562,50	0,00	1 393 543,09	1 393 543,09	1 393 543,09
75	Autres produits de gestion courante (2)	25 400,00	0,00	743 843,00	743 843,00	743 843,00
Total des recettes de gestion des services		7 260 979,76	0,00	7 277 585,42	7 277 585,42	7 277 585,42
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	1 455,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 455,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 262 434,76	0,00	7 277 585,42	7 277 585,42	7 277 585,42
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	71 091,89		48 398,69	48 398,69	48 398,69
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		71 091,89		48 398,69	48 398,69	48 398,69

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)**2 850 571,81****Total des recettes de fonctionnement cumulées****10 176 555,92**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 473 010,27	0,00	0,00	12 609 198,87	12 609 198,87	0,00	12 609 198,87	12 609 198,87
011	Charges à caractère général (4)	1 209 078,39	0,00	0,00	1 352 359,47	1 352 359,47	0,00	1 352 359,47	1 352 359,47
6042	Achats de prestations de services	120 000,00	0,00		138 000,00	138 000,00	0,00	138 000,00	138 000,00
60611	Eau et assainissement	43 370,00	0,00		39 100,00	39 100,00	0,00	39 100,00	39 100,00
60612	Energie - Electricité	136 270,00	0,00		116 700,00	116 700,00	0,00	116 700,00	116 700,00
60621	Combustibles	2 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	13 500,00	0,00		14 700,00	14 700,00	0,00	14 700,00	14 700,00
60623	Alimentation	7 500,00	0,00		10 050,00	10 050,00	0,00	10 050,00	10 050,00
60624	Produits de traitement	9 600,00	0,00		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	0,00		4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
60632	Fournitures de petit équipement	12 650,00	0,00		6 650,00	6 650,00	0,00	6 650,00	6 650,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 550,00	0,00		2 850,00	2 850,00	0,00	2 850,00	2 850,00
6064	Fournitures administratives	7 050,00	0,00		7 550,00	7 550,00	0,00	7 550,00	7 550,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6067	Fournitures scolaires	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures	21 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
611	Contrats de prestations de services	5 000,00	0,00		27 461,00	27 461,00	0,00	27 461,00	27 461,00
6132	Locations immobilières	31 752,00	0,00		21 546,00	21 546,00	0,00	21 546,00	21 546,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		9 015,00	9 015,00	0,00	9 015,00	9 015,00
61358	Autres	0,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
61521	Entretien terrains	800,00	0,00		870,00	870,00	0,00	870,00	870,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	31 800,00	0,00		31 800,00	31 800,00	0,00	31 800,00	31 800,00
615231	Entretien, réparations voiries	15 500,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	0,00		6 400,00	6 400,00	0,00	6 400,00	6 400,00
61551	Entretien matériel roulant	8 700,00	0,00		12 200,00	12 200,00	0,00	12 200,00	12 200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	13 250,00	0,00		13 676,00	13 676,00	0,00	13 676,00	13 676,00
6156	Maintenance	70 450,00	0,00		70 150,00	70 150,00	0,00	70 150,00	70 150,00
6161	Multirisques	35 000,00	0,00		34 021,73	34 021,73	0,00	34 021,73	34 021,73
617	Etudes et recherches	92 800,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 200,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	30 620,00	0,00		15 290,00	15 290,00	0,00	15 290,00	15 290,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6188	Autres frais divers	13 850,00	0,00		5 650,00	5 650,00	0,00	5 650,00	5 650,00



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
6228	Divers	1 100,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6231	Annonces et insertions	2 250,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 100,00	0,00		7 150,00	7 150,00	0,00	7 150,00	7 150,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	0,00		3 750,00	3 750,00	0,00	3 750,00	3 750,00
6237	Publications	18 400,00	0,00		30 600,00	30 600,00	0,00	30 600,00	30 600,00
6238	Divers	61 650,00	0,00		80 330,00	80 330,00	0,00	80 330,00	80 330,00
6247	Transports collectifs	36 500,00	0,00		42 500,00	42 500,00	0,00	42 500,00	42 500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	13 650,00	0,00		37 340,00	37 340,00	0,00	37 340,00	37 340,00
6261	Frais d'affranchissement	1 730,00	0,00		1 390,00	1 390,00	0,00	1 390,00	1 390,00
6262	Frais de télécommunications	17 710,00	0,00		17 410,00	17 410,00	0,00	17 410,00	17 410,00
627	Services bancaires et assimilés	470,00	0,00		1 070,00	1 070,00	0,00	1 070,00	1 070,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 000,00	0,00		12 200,00	12 200,00	0,00	12 200,00	12 200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	650,00	0,00		1 650,00	1 650,00	0,00	1 650,00	1 650,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	273 746,39	0,00		275 999,74	275 999,74	0,00	275 999,74	275 999,74
62878	Remb. frais à des tiers	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	8 850,00	0,00		7 100,00	7 100,00	0,00	7 100,00	7 100,00
63513	Autres impôts locaux	130,00	0,00		140,00	140,00	0,00	140,00	140,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 230,00	0,00		2 950,00	2 950,00	0,00	2 950,00	2 950,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 643 648,99	0,00		3 080 000,00	3 080 000,00		3 080 000,00	3 080 000,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00		125 500,00	125 500,00		125 500,00	125 500,00
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	104 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	41 000,00	0,00		66 400,00	66 400,00		66 400,00	66 400,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 800,00	0,00		9 250,00	9 250,00		9 250,00	9 250,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	30 960,00	0,00		37 910,00	37 910,00		37 910,00	37 910,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 540,00	0,00		13 340,00	13 340,00		13 340,00	13 340,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 020 618,99	0,00		1 030 760,00	1 030 760,00		1 030 760,00	1 030 760,00
64112	SFT, indemnité de résidence	24 490,00	0,00		15 740,00	15 740,00		15 740,00	15 740,00
64113	NBI	0,00	0,00		10 740,00	10 740,00		10 740,00	10 740,00
64118	Autres indemnités	192 810,00	0,00		180 460,00	180 460,00		180 460,00	180 460,00
64131	Rémunérations	387 830,00	0,00		649 130,00	649 130,00		649 130,00	649 130,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		9 660,00	9 660,00		9 660,00	9 660,00
64138	Primes et autres indemnités	34 700,00	0,00		38 540,00	38 540,00		38 540,00	38 540,00
6415	Congés payés	0,00	0,00		12 660,00	12 660,00		12 660,00	12 660,00



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
64168	Autres emplois aidés	660,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	11 140,00	0,00		6 200,00	6 200,00		6 200,00	6 200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	280 350,00	0,00		366 390,00	366 390,00		366 390,00	366 390,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	343 820,00	0,00		360 530,00	360 530,00		360 530,00	360 530,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	16 580,00	0,00		28 860,00	28 860,00		28 860,00	28 860,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	102 500,00	0,00		97 500,00	97 500,00		97 500,00	97 500,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	340,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 910,00	0,00		3 930,00	3 930,00		3 930,00	3 930,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	13 500,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6488	Autres	20 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	2 438 447,38	0,00		2 442 920,38	2 442 920,38		2 442 920,38	2 442 920,38
739211	Attribution de compensation	2 358 032,38	0,00		2 349 832,38	2 349 832,38		2 349 832,38	2 349 832,38
739221	FNGIR	53 088,00	0,00		53 088,00	53 088,00		53 088,00	53 088,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	27 327,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	960 673,77	0,00	0,00	2 737 946,69	2 737 946,69	0,00	2 737 946,69	2 737 946,69
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		107 000,00	107 000,00	0,00	107 000,00	107 000,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
65315	Formation	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 654,13	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	9 634,69	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	516 088,00	0,00		539 602,00	539 602,00	0,00	539 602,00	539 602,00
65541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	2 801,70	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	0,00		3 268,65	3 268,65	0,00	3 268,65	3 268,65
6558	Autres contributions obligatoires	107 640,00	0,00		75 560,00	75 560,00	0,00	75 560,00	75 560,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00		273 242,16	273 242,16	0,00	273 242,16	273 242,16
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	172 862,40	0,00		172 862,40	172 862,40	0,00	172 862,40	172 862,40
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	144 295,85	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		190 255,00	190 255,00	0,00	190 255,00	190 255,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	0,00	0,00		1 337 089,48	1 337 089,48	0,00	1 337 089,48	1 337 089,48
65888	Autres	1 697,00	0,00		1 867,00	1 867,00	0,00	1 867,00	1 867,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		7 251 848,53	0,00	0,00	9 613 226,54	9 613 226,54	0,00	9 613 226,54	9 613 226,54
66	Charges financières	88 846,98	0,00		84 161,20	84 161,20		84 161,20	84 161,20
66111	Intérêts réglés à l'échéance	87 922,99	0,00		84 131,23	84 131,23		84 131,23	84 131,23
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	923,99	0,00		29,97	29,97		29,97	29,97
67	Charges spécifiques (4)	213 974,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	213 974,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	10 000,00			4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	10 000,00			4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		312 820,98	0,00	0,00	88 161,20	88 161,20		88 161,20	88 161,20
Total des dépenses réelles		7 564 669,51	0,00	0,00	9 701 387,74	9 701 387,74	0,00	9 701 387,74	9 701 387,74
023	Virement à la section d'investissement	463 674,93			2 429 416,19	2 429 416,19		2 429 416,19	2 429 416,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	444 665,83			478 394,94	478 394,94		478 394,94	478 394,94
6811	Dot. amort. immos incorporelles	444 665,83			478 394,94	478 394,94		478 394,94	478 394,94
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		908 340,76			2 907 811,13	2 907 811,13		2 907 811,13	2 907 811,13

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	8 512,34
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-8 482,37
= Différence ICNE N – ICNE N-1	29,97

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

CC Brionnais Sud Bourgogne - Principal - BP - 2024

- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 071-200070548-20240409-BP2024_GEN-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 333 526,65	0,00	7 325 984,11	7 325 984,11	7 325 984,11
013	Atténuations de charges (3)	32 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	32 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 311 935,26	0,00	1 649 391,17	1 649 391,17	1 649 391,17
7034	Péage, droits passage, pesage, mesurage	7 000,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	3 500,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	28 490,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	70 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
7066	Redevances services à caractère social	173 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
706888	Autres	0,00	0,00	32 040,00	32 040,00	32 040,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	965 560,00	0,00	1 310 625,00	1 310 625,00	1 310 625,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	8 000,00	0,00	8 825,17	8 825,17	8 825,17
70878	Remb. frais par des tiers	53 885,26	0,00	12 401,00	12 401,00	12 401,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 500,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	200 000,00	0,00	222 960,00	222 960,00	222 960,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	222 960,00	222 960,00	222 960,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 788 482,00	0,00	3 267 848,16	3 267 848,16	3 267 848,16
73111	Impôts directs locaux	4 199 530,00	0,00	2 840 398,00	2 840 398,00	2 840 398,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	377 020,00	0,00	189 262,00	189 262,00	189 262,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	185 010,00	0,00	95 657,00	95 657,00	95 657,00
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	0,00	0,00	123 502,16	123 502,16	123 502,16
731721	Taxe de séjour	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
731732	Prélèvement sur les produits des jeux	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7318	Autres	26 922,00	0,00	8 029,00	8 029,00	8 029,00
74	Dotations et participations (3)	902 562,50	0,00	1 393 543,09	1 393 543,09	1 393 543,09
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	0,00	0,00	422 636,00	422 636,00	422 636,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	0,00	0,00	590 000,00	590 000,00	590 000,00
74124	Régularisation de l'exercice écoulé	431 746,50	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	7 530,00	0,00	1 556,79	1 556,79	1 556,79
74718	Autres participations Etat	118 150,00	0,00	28 340,30	28 340,30	28 340,30
7472	Participation régions	31 794,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7473	Participation départements	18 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Voir l'assemblée II	Total III = I + II
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	254 205,00	254 205,00	254 205,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	244 042,00	0,00	54 805,00	54 805,00	54 805,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	51 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	25 400,00	0,00	743 843,00	743 843,00	743 843,00
752	Revenus des immeubles	25 400,00	0,00	25 400,00	25 400,00	25 400,00
75821	Excédent budgets annexes administratifs	0,00	0,00	717 643,00	717 643,00	717 643,00
75888	Autres	0,00	0,00	800,00	800,00	800,00
Total des recettes de gestion des services		7 260 979,76	0,00	7 277 585,42	7 277 585,42	7 277 585,42
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 455,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 455,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 262 434,76	0,00	7 277 585,42	7 277 585,42	7 277 585,42
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	71 091,89		48 398,69	48 398,69	48 398,69
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	71 091,89		48 197,96	48 197,96	48 197,96
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00		200,73	200,73	200,73
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		71 091,89		48 398,69	48 398,69	48 398,69

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

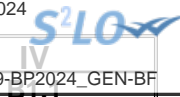
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

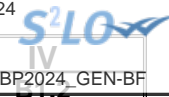
B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9621213314	18/10/2021	500 000,00	500 000,00	3 673,67	500 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		500 000,00	500 000,00	3 673,67	500 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 402 449,02									
1641 Emprunts en euros (total)					5 402 449,02									
2339	AFL-CCBSB	30/08/2022		20/12/2022	2 000 000,00	F		2,515	2,515	EUR	T	C	N	A-1
5051511096601A001	CREDIT LOCAL DE FRANCE			01/08/1999	152 449,02	F		5,150	5,150	EUR	A	P	N	A-1
5512317	CAISSE D EPARGNE BOURGOGNE FRANCHE COMTE			25/05/2018	950 000,00	F		1,070	1,070	EUR	T	C	N	A-1
9642370	CAISSE D EPARGNE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	12/10/2015		25/01/2016	1 500 000,00	V	Livret A	1,250	1,250	EUR	T	P	N	A-1
9730138	CAISSE D EPARGNE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	02/05/2016		25/08/2016	800 000,00	F		1,350	1,350	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00												
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					5 402 449,02												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 622 926,37					324 495,50	84 131,23	0,00	6 872,53
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 622 926,37					324 495,50	84 131,23	0,00	6 872,53
2339	N	0,00	A-1	1 875 000,00	18,97	F		2,515	100 000,00	46 983,34	0,00	1 240,03
5051511096601A001	N	0,00	A-1	41 894,36	5,56	F		5,150	7 559,14	2 157,56	0,00	731,86
5512317	N	0,00	A-1	585 833,41	9,39	F		1,070	63 333,32	6 014,29	0,00	543,55
9642370	N	0,00	A-1	700 000,00	7,06	V	Livret A	1,250	100 000,00	23 573,96	0,00	3 875,93
9730138	N	0,00	A-1	420 198,60	7,64	F		1,350	53 603,04	5 402,08	0,00	481,16
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 622 926,37					324 495,50	84 131,23	0,00	6 872,53

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 622 926,37	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

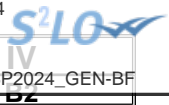
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES****B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500,00 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement, aménagement de bâtiments	15	23/11/2023
L	Agencement, aménagement de bâtiments	18	23/11/2023
L	Agencements et aménagements de terrains	15	23/11/2023
L	Autres bâtiments publics	15	23/11/2023
L	Autres bâtiments publics	18	23/11/2023
L	Autres immo corporelles	3	23/11/2023
L	Autres immo corporelles -ouvrages	2	23/11/2023
L	Autres immo corporelles Equip	10	23/11/2023
L	Autres immo corporelles Equip	15	23/11/2023
L	Autres immo corporelles Equip	18	23/11/2023
L	Autres immo corporelles pour collecte tri	10	23/11/2023
L	Autres immo corporelles pour collecte tri	15	23/11/2023
L	Autres immo incorporelles	3	23/11/2023
L	Biens inférieur à 1500€	1	23/11/2023
L	Frais liés à la réalisation de documents d'urbanis	10	23/11/2023
L	Immeubles de Rapport	20	23/11/2023
L	Immeubles de Rapport	30	23/11/2023
L	Immo corporelles mise à dispos sol d'autrui	20	23/11/2023
L	Installation et agencement	5	23/11/2023
L	Installation et agencement	10	23/11/2023
L	Installations de voirie	10	23/11/2023
L	Installations et appareils de chauffage	15	23/11/2023
L	Installations générales, agencement et aménagement	10	23/11/2023
L	Installations matériel et outillages techniques vo	10	23/11/2023
L	Installations matériel roulant et outill techn	8	23/11/2023
L	Installations, matériel et outillage techniques	1	23/11/2023
L	Installations, matériel et outillage techniques	3	23/11/2023
L	Matériel bureau et informatique	2	23/11/2023
L	Matériel de transport, voitures	5	23/11/2023
L	Matériel de transport, camion	8	23/11/2023
L	Mobilier	10	23/11/2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

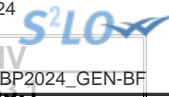
Publié le

Délibération n°

S10

ID : 071-200070548-20240409-BP2024_GEN-BF

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	Projets d'infrastructures d'intérêt national	5	23/11/2023
L	Subv équip versés organismes publics	1	23/11/2023
L	Subventions d'équipement versées droit privé	5	23/11/2023




IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
 Reçu en préfecture le 18/04/2024
 Publié le 18/04/2024
 ID : 071-200070548-20240409-BP2024_GEN-BF



Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	Solde E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.



IV

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

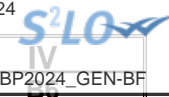
(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

S²LO

IV

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	300 000,00	103 210,08	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	190 767,60	178 049,69	12 717,84
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					300 000,00	103 210,08										1 345,22	51 193,02	
SEMA MACONNAIS	2019	P	FINANCEMENT AMENAGEMENT DE LA ZAC PARC D'ACTIVITES LA BRUYERE CHAUFFAILLES	CAISSE D EPARGNE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	300 000,00	103 210,08	1,99	T	F		1,600	F		1,600	A-1	EUR	1 345,22	51 193,02
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					300 000,00	103 210,08										1 345,22	51 193,02	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

S²LOIV
2024

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	52 538,24
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	408 626,73
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	461 164,97
Recettes réelles de fonctionnement	II	11 209 887,42
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	4,11

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir							
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)		
Crédits-bails mobiliers													
Bail commercial L145-1& suivants code du commerc	2017	CCTA	15	12 717,84	190 767,60	12 717,84	12 717,84	12 717,84	12 717,84	127 178,33	178 049,69	178 049,69	
Crédits-bails immobiliers						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total						12 717,84	190 767,60	12 717,84	12 717,84	12 717,84	127 178,33	178 049,69	

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

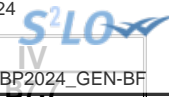
(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

S2LO

IV

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

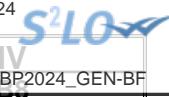
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
 Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
 Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
 Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
 Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					374 057,16
65548	N°1 Contribution		PETR DU PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	Etablissement de droit public	0,00
65548	N°1 Contribution		SMAAA	Etablissement de droit public	0,00
65548	N°1 Contribution		SYMISOA	Etablissement de droit public	0,00
6558	N°1 Contribution		GIP ARNIA	Etablissement de droit public	16 500,00
6558	N°1 Contribution		PIMMS BOURGOGNE DU SUD	Association	0,00
6558	N°1 Contribution		PIMMS BOURGOGNE DU SUD	Association	59 060,00
6561	N°1 Contribution		PETR DU PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	Etablissement de droit public	149 740,00
6561	N°1 Contribution		SMAAA	Etablissement de droit public	6 302,16
6561	N°1 Contribution		SYMISOA	Etablissement de droit public	117 200,00
6574	N°1 Subvention		ARCANE 17	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		BRIO'CH	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		COMPAGNIE LITECOX	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		ESOX LUCIUS	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		FOYER RURAL DE GRAND SECTEUR CHAROLAIS BRIONNAIS	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		HELLO LES FEMMES	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		LE PETIT RAMEUR	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		LES HEURES MUSICALES DU BRIONNAIS	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		OFFICE DE TOURISME DE LA CLAYETTE CHAUFFAILLES	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		PANACEA	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		SERVICE DE REPLACEMENT CHAUFFAILLES LA CLAYETTE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		ST ROCK	Association	0,00
65748	N°1 Subvention		ADIL	Association	3 620,00
65748	N°1 Subvention		ARCANE 17	Association	1 000,00
65748	N°1 Subvention		ASSOCIATION DES AMIS DE L'EGLISE DE VAREILLES	Association	300,00
65748	N°1 Subvention		BRIO'CH	Association	1 500,00
65748	N°1 Subvention		ESOX LUCIUS	Association	1 000,00
65748	N°1 Subvention		HELLO LES FEMMES	Association	400,00
65748	N°1 Subvention		L'ENGRENAGE	Association	1 000,00
65748	N°1 Subvention		LA CHAPELLE SOUS DUN MAIRIE	Commune	1 135,00
65748	N°1 Subvention		La cyclo Bernard THEVENET Charolais Brionnais	Association	500,00
65748	N°1 Subvention		LA FILATURE	Association	1 300,00
65748	N°1 Subvention		LE PETIT RAMEUR	Association	2 000,00

SLOW

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Publié le ID : 071-200070548-20240409-BP2024_GEN-BF	Montant de la subvention
65748	N°1 Subvention		LES CAPTEURS D-MOTION	Association		500,00
65748	N°1 Subvention		LES HEURES MUSICALES DU BRIONNAIS	Association		1 000,00
65748	N°1 Subvention		MUSIQUE ET PATRIMOINE EN CHAROLAIS BRIONNAIS	Association		1 000,00
65748	N°1 Subvention		PANACEA	Association		1 500,00
65748	N°1 Subvention		SERVICE DE REMPLACEMENT CHAUFFAILLES LA CLAYETTE	Association		5 000,00
65748	N°1 Subvention		ST ROCK	Association		2 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,00	9,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL.	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL.	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		9,00	3,00	12,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	3,00	2,00	5,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	2,00	6,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SOCIAL	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SOCIAL PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS CLASSE EXCEPTIONNELLE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE CL. NORMALE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		5,00	5,00	10,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	2,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PR. 2EME CL (Av. Janv. 2021)	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	2,00	3,00	0,00	0,00	0,00
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINC 1ERE CL	B	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		7,00	1,00	8,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		35,00	11,00	46,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****B10****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
06/04/2017 -	SEMPAT Sud Bourgogne	SEM	SEM	90 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.



IV
D11.1

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
LES HEURES MUSICALES DU BRIONNAIS		CONTRIBUTION	1 000,00
PETR DU PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS		CONTRIBUTION	149 740,00
SMAAA		CONTRIBUTION	6 302,16
SYMISOA		CONTRIBUTION	117 200,00
PIMMS	10/03/2017	CONTRIBUTION	59 060,00
GIP ARNIA (EX TERRITOIRE NUMERIQUE)	16/12/2019	CONTRIBUTION	16 500,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >				non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV
D11.3

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >					non
Lotissement	< Néant >					non
Service social et médico-social	< Néant >					non
Lotissement	Parc d'activités de la Gare	01/01/2017				oui
Lotissement	Zone d'activités des Tanneries	01/01/2017				oui
Service à caractère commercial	Espace tiers Lieu	01/01/2020	16/01/2020			oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	840 906,36	840 906,36
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-969 667,55	-969 667,55
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	128 761,19	128 761,19
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	128 761,19	128 761,19

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	501 454,65	501 454,65
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 919 536,39	2 919 536,39
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 546 842,93	2 546 842,93

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		501 454,65	I 501 454,65
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		324 495,50	324 495,50
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	324 495,50	324 495,50
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		176 959,15	176 959,15
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	128 761,19	128 761,19
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	48 197,96	48 197,96

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 919 536,39	III 2 919 536,39
Ressources propres externes de l'année (a)		11 725,26	11 725,26
10222	FCTVA	11 725,26	11 725,26
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 907 811,13	2 907 811,13
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	11 237,94	11 237,94
2804123	Subv.Régions : Projet infrastructure	3 039,20	3 039,20
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	5 250,00	5 250,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	26 201,96	26 201,96
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	377,51	377,51
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	115 000,00	115 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	49 522,94	49 522,94
28051		0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 352,00	1 352,00
281318	Autres bâtiments publics	180,94	180,94
28132	Bâtiments privés	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	33 444,35	33 444,35
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	1 923,12	1 923,12
28152	Installations de voirie	3 448,44	3 448,44
281571	Matériel ferroviaire	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	19 164,18	19 164,18
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	740,00	740,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 189,77	6 189,77
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	0,00	0,00
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di	17 591,02	17 591,02
281745	Sol autrui - Instal. généré. (mise dispo)	1 148,62	1 148,62
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	9 985,66	9 985,66
28183	Matériel informatique	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	16 571,11	16 571,11
28184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 809,31	6 809,31
28188	Autres immo. corporelles	149 216,87	149 216,87
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 429 416,19	2 429 416,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

S²LO

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Espace Entreprise	Espace Entreprise	01/01/2014	07/11/2013	
Portage de repas	Portage de repas	01/01/2019	06/12/2018	



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		16 533 000,00	4,46	7,18 %	0,00	1 187 069,00
TFPNB		1 756 000,00	3,90	29,94 %	0,00	437 946,00
CFE		2 912 000,00	3,45	21,79 %	0,00	634 525,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		3 203 000,00	4,62	17,10 %	-3,39	566 931,00
TOTAL		24 404 000,00	4,32			2 826 471,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
 Reçu en préfecture le 18/04/2024
 Publié le
 ID : 071-200070548-20240409-BP2024_GEN-BF



RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)
TOTAL GENERAL	
	0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
- (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 37

Nombre de suffrages exprimés : 45

VOTES :

Pour : 39

Contre : 1

Abstentions : 5

Date de convocation : 27/03/2024

Présenté par La Présidente (1),

A Chauffailles, le 09/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire(2), réunie en session Ordinaire

A Chauffailles, le 09/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3).

Certifié exécutoire par La Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Chauffailles, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.